

PLAN DE RECONNAISSANCE POUR LES ENTREPRISES ET FONDATIONS D'ENTREPRISE MÉCÈNES

VOTRE CERCLE D'APPARTENANCE <i>en fonction du montant cumulé de votre don</i>					
Cercles des entreprises et fondations d'entreprise	AMIES don annuel ≥ 10 000 €	BIENFAITRICES dons cumulés depuis 2006 ≥ 50 000 €	DONATRICES dons cumulés depuis 2006 ≥ 150 000 €	ASSOCIÉES dons cumulés depuis 2006 ≥ 500 000 €	GRANDS MÉCÈNES dons cumulés depuis 2006 ≥ 1 000 000 €
SERVICE PERSONNALISÉ d'information et d'organisation de relations publiques avec un interlocuteur dédié à votre entreprise	✓	✓	✓	✓	✓
NEWSLETTER mensuelle dédiée aux mécènes	✓	✓	✓	✓	✓
Invitation à la PRÉSENTATION DE SAISON en avant-première par l'administrateur général de la Comédie-Française	✓	✓	✓	✓	✓
Accès au catalogue " CADEAUX ENTREPRISE " de la boutique : objets siglés CF, personnalisables et à prix préférentiel	✓	✓	✓	✓	✓
MENTION sur le site internet et la brochure de saison de la Comédie-Française et dans le rapport annuel de la Fondation	nom	nom	nom	logo	logo
Accès au GALA ANNUEL de la Fondation, événement privé réservé aux mécènes avec les comédiens (frais facturés)	2 personnes	4 personnes	6 personnes	8 personnes	10 personnes
Invitation à la GALETTE DES ROIS , événement privé réservé aux mécènes avec les comédiens	-	2 personnes	4 personnes	6 personnes	8 personnes
INSERTION dans la brochure de saison (1 page noir & blanc)	-	-	-	don annuel minimum requis	don annuel minimum requis
NOM du mécène sur le "Mur des Grands Mécènes"	-	-	-	-	don annuel minimum requis
SOIRÉE PRIVÉE des Grands Mécènes et des Ambassadeurs avec l'administrateur général et les comédiens	-	-	-	-	don annuel minimum requis

VOS CONTREPARTIES

jusqu'à 25% du montant annuel de votre don

Contreparties d' IMAGE	<ul style="list-style-type: none"> - Label "Mécène de la Comédie-Française" - Dans le cas d'un mécénat fléché, possibilité d'associer le nom de l'entreprises aux documents de communication spécifiques (don annuel minimum requis)
Contreparties de RELATIONS PUBLIQUES à construire ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - Invitations (les meilleures places de la salle, catégorie A), soirées privées avec spectacle (de 20 à 700 personnes), mise à disposition d'un salon de réception, visites privées des coulisses - Présentation de la maquette du décor, accès à des répétitions (sous réserve de l'avancement de la création d'un spectacle)

Tout don à la Fondation pour la Comédie-Française permet aux entreprises de bénéficier d'une **réduction d'impôts de 60% du montant de leur don sur le montant de l'impôt sur les sociétés** pour la fraction du don inférieure ou égale à 2 millions € et 40 % du montant pour la fraction supérieure à 2 millions € (dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires HT annuel. Au-delà du seuil, possibilité de reporter la déduction sur les cinq prochains exercices.)
Les dons en provenance d'entreprises imposées dans les pays européens ou aux Etats Unis sont également déductibles selon la fiscalité locale via Trans Giving Europe pour l'Europe et via les American Friends de la Fondation de France pour les Etats Unis.